

TME PHARMA NOMME DIEDE VAN DEN OUDEN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES 2025

Berlin, Allemagne, le 25 juin 2025, 18h00 CEST - TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie en phase clinique qui se concentre sur le développement de nouvelles thérapies pour le traitement du cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (TME), a annoncé aujourd'hui l'approbation unanime de toutes les résolutions soumises à son assemblée générale annuelle des actionnaires de 2025 (AGA), y compris la nomination de Diede van den Ouden en tant qu'unique membre du conseil d'administration et directeur général pour succéder à Aram Mangasarian. Les actionnaires représentant 16,67 % du capital social émis et en circulation le 28 mai 2025 étaient représentés à l'AGA qui s'est tenue le 25 juin 2025 à 15h00 CEST.

« Au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe de TME Pharma, je souhaite la bienvenue à Diede van den Ouden en tant que nouveau directeur général. Son engagement profond envers TME Pharma, tant en qualité d'actionnaire de référence que de soutien actif, renforce notre confiance alors que nous entamons ce nouveau chapitre », a déclaré Maurizio PetitBon, président de TME Pharma. « Je tiens également à remercier chaleureusement Aram pour son leadership inestimable au cours des dernières années, durant lesquelles TME Pharma a réalisé d'énormes progrès, en particulier en ce qui concerne les données cliniques de tout premier plan générées dans le glioblastome - l'un des domaines les plus difficiles de l'oncologie. Nous souhaitons à Aram le meilleur dans sa nouvelle entreprise et nous sommes heureux qu'il reste impliqué dans les programmes de R&D de TME en tant que conseiller. Le conseil de surveillance se réjouit de travailler avec Diede pour poursuivre nos objectifs stratégiques, y compris l'obtention de financements et de partenariats pour NOX-A12 et NOX-E36 ».

« Je suis honoré de rejoindre TME Pharma à un moment aussi charnière du parcours de l'entreprise. Grâce au dévouement et à la vision de toute l'équipe, TME Pharma a atteint un point d'infexion critique, marqué par de solides progrès cliniques et une position financière renforcée, avec une réduction de la consommation de trésorerie et une visibilité de trésorerie de 12 mois garantie », a déclaré Diede van den Ouden, le PDG nouvellement élu de TME Pharma. « En m'appuyant sur cette base solide, je me concentrerai sur la conduite de l'entreprise dans sa prochaine phase de transformation, en accélérant nos initiatives stratégiques pour NOX-A12 et NOX-E36. En tant qu'actionnaire principal, mes intérêts sont parfaitement alignés sur ceux de nos actionnaires et j'ai à cœur de créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes. »

La liste complète des résolutions est disponible ci-dessous.

Objet	Résolution
2.c. Adoption des comptes annuels 2024	Accepté
2.d. Décharge de responsabilité du membre unique du conseil d'administration	Accepté
2.e. Décharge de responsabilité des membres du conseil de surveillance	Accepté
3. Nomination de Diede Mink van den Ouden en tant que membre unique du conseil d'administration	Accepté
4. Renouvellement du mandat de Susan Coles en tant que membre du conseil de surveillance	Accepté
5. Modification de la politique de rémunération en ce qui concerne la rémunération structure des administrateurs du directoire et du conseil de surveillance	Accepté
6. Nomination de Baker Tilly (Netherlands) B.V. en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2025	Accepté
7. Modification partielle des statuts en vue de l'augmentation du capital social autorisé	Accepté
8. Modification partielle des statuts concernant le rétablissement d'une disposition transitoire visant à augmenter à nouveau le capital social autorisé	Accepté
9. Renouvellement de la délégation au conseil d'administration d'émettre des actions ordinaires et/ou des actions de préférence et de limiter ou d'exclure tout droit de préemption dans ce cadre	Accepté
10. Renouvellement de la délégation au conseil d'administration pour l'acquisition d'actions	Accepté

La présentation des points à l'ordre du jour et des résultats du vote de l'AGA est disponible en ligne. Le procès-verbal de l'AGA sera bientôt disponible sur le site web de l'entreprise.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

TME Pharma N.V.

Diede van den Ouden, Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 16637082 0
ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le traitement des cancers les plus agressifs. Le portefeuille de produits en oncologie développé par *TME Pharma* vise à agir sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection de la tumeur contre le système immunitaire du patient et en bloquant la réparation tumorale. *TME Pharma* développe une approche unique, reposant sur la neutralisation de chimiokines spécifiques du microenvironnement tumoral, pouvant être utilisée en combinaison avec d'autres approches thérapeutiques afin d'affaiblir les défenses de la tumeur et renforcer l'effet du traitement. *TME Pharma* évalue actuellement son principal candidat médicament, le NOX-A12 (olaptosed pegol, un aptamère L-RNA anti-CXCL12), au sein de l'essai clinique de phase 1/2 GLORIA, chez des patients atteints d'un cancer du cerveau récemment diagnostiqué et ne pouvant pas bénéficier cliniquement d'une chimiothérapie standard. Les données principales issues du traitement des trois cohortes de l'étude d'escalade de dose GLORIA, où NOX-A12 était associé à une radiothérapie, ont permis de mettre en évidence une réduction constante des tumeurs et des réponses tumorales avérées dans cette population de patients. Des bras d'expansion de l'étude GLORIA visent

par ailleurs à évaluer la sécurité et l'efficacité de la combinaison du NOX-A12 avec d'autres traitements, pour lesquels les résultats intermédiaires de la triple combinaison de NOX-A12, de la radiothérapie et du bevacizumab suggèrent des réponses potentiellement plus fortes et plus pérennes, ainsi qu'une amélioration de la survie. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé le design d'un essai randomisé de phase 2 dans le glioblastome et la FDA a accordé à TME Pharma la désignation *Fast Track* (procédure accélérée) au NOX-A12 en combinaison avec la radiothérapie et le bevacizumab, dans le traitement du cancer du cerveau agressif chez l'adulte. La combinaison du NOX-A12 et de la radiothérapie a déjà reçu le statut de médicament orphelin (ODD) pour le traitement du glioblastome aux États-Unis et pour le traitement du gliome en Europe. En parallèle, *TME Pharma* a publié les données finales de son essai clinique évaluant l'association du NOX-A12 et du Keytruda®, montrant un profil de survie globale et de sécurité encourageant chez des patients atteints de cancer colorectal et pancréatique métastatique. Ces données ont été publiées dans le *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* en octobre 2021. *TME Pharma* et MSD/Merck ont également initié leur deuxième collaboration clinique afin de mener une étude de phase 2, OPTIMUS, pour évaluer plus précisément la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 en association avec le Keytruda® de Merck et deux régimes de chimiothérapie différents en traitement de deuxième ligne chez des patients atteints de cancer du pancréas métastatique. Le design de l'essai a été approuvé aux États-Unis. Le deuxième candidat médicamenteux de la société en phase clinique, le NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-RNA inhibant CCL2 et les chimiokines apparentées), qui a le potentiel de traiter la fibrose et l'inflammation, est évalué dans les maladies ophthalmiques qui nécessitent des thérapies bien tolérées ayant un effet anti-fibrotique. Plus d'informations sont disponibles sur : www.tmepharma.com.

TME Pharma® et le logo de *TME Pharma* sont des marques déposées.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.

Visitez les comptes [LinkedIn](#) et [X](#) de *TME Pharma*.

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est une étude d'escalade de dose de phase 1/2 menée par *TME Pharma* évaluant le NOX-A12 en combinaison avec la radiothérapie, en traitement de première ligne chez des patients souffrant de glioblastome (cancer du cerveau), partiellement ou non-resqué et présentant un promoteur MGMT non-méthylé (résistant aux chimiothérapies standards). GLORIA évalue par ailleurs la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 dans le bras d'expansion combinant NOX-A12 avec la radiothérapie et le bevacizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude de phase 2 ouverte, menée par *TME Pharma* et contenant deux bras de traitement pour l'évaluation du NOX-A12 en association avec le pembrolizumab et l'irinotecan nano-liposomal/5-FU/leucovorine ou la gémcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints de cancer pancréatique métastatique à microsatellites stables.

Déclarations prospectives

Toute traduction de communiqué de presse dans une autre langue que l'anglais est uniquement destinée à faciliter la compréhension du public non-anglophone. La société a tenté de fournir une traduction précise du texte original en anglais mais, en raison des nuances de traduction d'une langue à l'autre, de légères différences peuvent subsister. Ce communiqué comprend certaines informations

qui contiennent des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives sont basées sur les prévisions actuelles de *TME Pharma* et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents qui sont difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des différences par rapport aux résultats actuels comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, notamment les essais cliniques, le calendrier et la capacité de *TME Pharma* à obtenir les autorisations réglementaires pour NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat médicament. *TME Pharma* ne prend aucun engagement quant à la mise à jour des informations et déclarations prospectives, qui ne représentent que l'état des choses le jour de la publication.